

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 29 août 2018**

Communication n° 20/08.2018

Objet: restrictions de circulation à la route de Lussy

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Fondation Perceval va entreprendre, dès ces prochains jours, la création de locaux provisoires pour permettre le déplacement des ateliers existants et la construction d'un établissement socio-éducatif pour 22 résidents. Des travaux seront simultanément entrepris au pont supérieur des Iles par l'Office fédéral des routes.

La route de Lussy étant particulièrement étroite, une restriction de trafic sera mise en place durant ces chantiers, d'entente avec Police Région Morges.

Ainsi, les camions ne pourront circuler à la route de Lussy que dans le sens de la montée pour accéder aux chantiers. Pour repartir de ceux-ci, ils devront transiter par le chemin de Marcy et rejoindre la route cantonale de Villars-sous-Yens.

Le trafic bidirectionnel est toutefois maintenu pour les véhicules légers.

La Municipalité

Saint-Prex, le 29 août 2018/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Barbara Regamey, 079 351 78 37